

AR Prefecture

047-254702491-20250925-25_051_C-DE
Reçu le 29/09/2025
Publié le 29/09/2025

N° Mesures

Titres

EAUDURABLE47 : NOS 14 MESURES POUR GERER DURABLEMENT LA RESSOURCE

		Actions	Montant en K€	ANNEE	Indicateurs	Bénéfices sobriété
1.1 SOBRIETE EAU : LA GESTION QUANTITATIVE						
MESURE 1.1.1	ETUDIER LES SCENARIOS D'EVOLUTIONS DE LA RESSOURCE EN FONCTION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DES COMPORTEMENTS	Suivre les prélèvements : Équiper l'ensemble de ces ressources de sondes de mesures de débit	100	Etude : 2025 Travaux : 2026	Etat d'avancement des actions	Pas de bénéfices mesurables , un meilleur suivi permettra une meilleure connaissance et une meilleure gestion du territoire EAU47
		Réaliser d'une étude prospective des scenarios de la ressource disponible en fonction des usages de l'eau et des évolutions du changement climatique	50	Etude : 2025/2026		
		Mettre en place les actions programmées par les études prospectives et le diagnostic territorial	50	2027-2030		
		Mettre en place une hypervision qui permettra d'avoir une vue globale des ressources disponibles	300	2027		
		Lancer un diagnostic territorial d'accès à l'eau pour tous	200	2027		
MESURE 1.1.2	AMELIORER LA PERFORMANCE DES RESEAUX D'EAU POTABLE	Augmenter le renouvellement de réseau Y compris branchement (hors renouvellement des canalisations dans le cadre des CVM)	76000	2025-2030	%/ an de renouvellement de réseau d'eau potable. Rendement et ILP par territoire réduction des volumes perdus	Depuis de nombreuses années, EAU47 travaille pour améliorer les performances de ses réseaux d'eau potable. En 2022, le rendement du réseau était de l'ordre de 69 %, en 2023 proche de 70 % (et le taux de renouvellement était respectivement de l'ordre de 0,6% à 0,8%). A compter de 2024, dans le cadre de la charte du Schéma directeur Ressource et alimentation en eau potable, EAU47 s'est engagé à mettre des mesures en place et notamment un taux de renouvellement de réseau de 1 %/an pour augmenter ses rendements et réduire les pertes en eau. Ce point accompagné d'un renforcement des moyens techniques et humains des exploitants a permis d'atteindre un résultat jamais égalé en 2024 de 74 %, ce qui représente sur une année près d'1 Mm³ d'économie d'eau. L'augmentation de cette année est assez exceptionnelle et la difficulté sera à la fois de faire progresser ce rendement sachant que les exploitants travaillent maintenant sur la recherche des petites fuites. Nous maintenons donc notre engagement d'atteindre d'au moins 75 % de rendement à l'échelle du territoire EAU47 à l'horizon 2030. Cette amélioration représente une réduction des volumes perdus d'environ 1 500 000 m³ de 2024 à 2030, pour cela il est nécessaire non seulement de maintenir l'économie de 1 000 000 m³/an mais également de gagner 100 000 m³/ an, complémentaire.
		Améliorer la performance des organes réseaux de pression et et améliorer la recherches de fuites (compteurs de sectorisation, changement des ventouses...)	300	2025-2030		
		Mettre en place un SIG et une modélisation des réseaux sur la partie du territoire (ALBRET et PORTE DES LANDES) gérée en régie	300	2025-2026		
		Mettre en place une gestion patrimoniale performante et durable sur les territoires en régie et mettre en place un outil à l'échelle du territoire d'EAU47		2025-2030		
MESURE 1.1.3	SUPPRIMER LES PURGES MISES EN PLACE DANS LE CADRE DE NON-CONFORMITES LIES A LA PRESENCE DES « CVM »	Réduction du nombre de purges et des volumes de perte en eau	12000	2025-2030	Volume supprimé de purges	Le syndicat EAU47, ayant une grande partie de son réseau en PVC posé avant 1980, est particulièrement touché par la problématique CVM. Même si EAU47 travaille depuis 2019 a la mise en conformité de la qualité de l'eau par la pose de purges et du renouvellement de réseau, les diagnostics ne sont pas totalement terminés. Actuellement, on compte environ 191 km de réseaux impactés, 156 abonnés en restriction de consommation et 126 purges en fonctionnement. Celles-ci rejettent 176 000 m3/ an. Toutes les purges d'EAU47 possèdent une comptabilisation des volumes perdus. Même si les diagnostics sont réalisés à près de 70% sur le territoire, nous pouvons estimer que les linéaires à renouveler et les volumes de purges pourraient doubler dans les 2 à 3 années à venir soit un volume potentiel de regagner de l'ordre de 350 000 m³/an à terme. Le renouvellement de ces réseaux touchés nous permettra de regagner ce volume pour la consommation de l'eau potable. Le budget de EAU47 qui était de 1,2M€/an a été porté à 3M€/an pendant les 3 années à venir. Par ailleurs, nous démarrons une étude sur la réutilisation des eaux non conventionnelles à laquelle nous avons ajouté, l'étude de la réutilisation des eaux rejetées par les purges CVM.
		Suppression des purges liées au CVM		2025-2030		
MESURE 1.1.4	ENCOURAGER LES ECONOMIES D'EAU DANS LES FOYERS	Faire des actions de sensibilisation sur les économies d'eau, la préservation de la ressources en eau...Mise en place d'un ambassadeur de l'eau, distribution de kits d'économie d'eau aux personnes en situation de précarité	300	2026- 2030	Suivi des volumes consommés	Le syndicat EAU47 travaille depuis 2024 sur la sensibilisation des abonnés à la nécessité d'un comportement sobre en eau (Pod cast 47FM sur les écogestes, publication sur les journées modiales de l'eau et de l'environnement...). Nos actions ainsi que que celles des différents médias et acteurs de l'eau semblent avoir un effet sur la consommation en eau des foyers. En effet, nous observons globalement une baisse de l'ordre de 2%, en 2024. Afin de répondre au plan Eau, nous nous engageons à maintenir nos actions afin d'inciter les différents consommateurs à baisser à réduire de 10 % des volumes consommés par les usagers à l'horizon 2030 soit un volume réduit de l'ordre de 1 000 000 m³ à l'horizon 2030. Si nous voulons maintenir nos investissements, il sera nécessaire de mettre en place une tarification incitative mais qui nous permette d'équilibrer nos budgets. Une étude prospective financière devra se mettre en place de 2026 à 2030.
		Intervention 2 fois / mois depuis 2024 sur la radio locale 47FM dans une émission de sensibilisation aux écogestes et notamment aux économies d'eau	30	2025 - 2030		
		Organisation des visites des scolaires et des journées porte-ouvertes sur des ouvrages et création de support pédagogique	50	2025-2030		
		Concours « économie d'eau » adressé à un jeune public.	30	2026-2027		
		Intervention sur différents média sur la journée du patrimoine, journée mondiale de l'eau ...	30	2025 - 2030		
		Mise en place de compteurs télérelèves « intelligents » sur quelques villes « pilote » du territoire.	600	2025 - 2030		
		Réaliser un suivi des fuites après compteur avec déploiement de compteurs intelligents	50	2025-2030		
		Organiser des actions de sensibilisation	30	2025-2030		
MESURE 1.1.5	RECOURIR AUX EAUX NON CONVENTIONNELLES	2025 : lancer une étude d'opportunité de réutilisation des eaux non conventionnelles sur multi-usages	80	2025-2026	Volume réutilisé	Une étude d'opportunité et de faisabilité des eaux non conventionnelles portant sur 5 stations d'épuration du territoire EAU47 et la station d'épuration de Villeneuve sur Lot par conventionnement avec Villeneuve Agglomération a été lancée en septembre 2025. C'est le cabinet d'études ECOFILAE qui la réalise. Le volume potentiel d'eaux à réutiliser sur la base des débits des 6 stations d'épuration étudiées est estimé à 3 200 000 m³/ an dont environ 1 500 000 m3/an pour les stations d'épuration d'EAU47. Un objectif de 10% de réutilisation de ces volumes sur le territoire d'EAU47 à horizon 2030 semble être envisageable soit 150 000 m³/an.
		Etude d'autorisation et réalisation des projets retenus par l'étude d'opportunités	120	2026-2030		
		Recherches de solutions alternatives : utilisation des eaux des gravières, des purges liées aux CVM...	50	2026-2030		
MESURE 1.1.6	PROMOUVOIR DES PRATIQUES INDUSTRIELLES ECONOMES EN EAU	Mise en place de bornes monétiques puis bornes vertes	1000	2025 - 2030	Nombre de bornes posée/ an ; Suivi des volumes consommés par les usagers des bornes monétiques puis vertes	Bornes monétiques : suppression des volumes perdus liés à des mauvaises manipulation ou fraude sur les bornes/poteaux incendies qui entraînent des volumes perdus non comptabilisés. De même, certaines ouvertures incontrôlées des poteaux incendies entraînent des casses sur le réseau. Ainsi, on estime à environ 50 000 m³ d'eau perdue par an liés à cette problématique. C'est donc une perte sur réseau d'environ 50 000 m³ d'eau que nous prévoyons d'éviter à l'horizon 2030. Bornes vertes : gain inclus dans les mesures 1.1.5 selon le développement des bornes vertes.
		Réunir les entreprises pour partager les démarches déjà réalisées	20	2026		
MESURE 1.1.7	PROMOUVOIR DES PRATIQUES AGRICOLES ECONOMES EN EAU	2025 : intégrer le programme RE-SOURCE (convention d'entente gersoise pour le captage de Nazareth	20	2025	Volume capté supplémentaire de qualité "eau potable" sur les 4 captages sensibles	Il s'agit ici d'un travail de longue haleine dont les bénéfices ne se feront sentir que dans une dizaine d'années et qui permettra de maintenir la qualité de la ressource. Ainsi, les gains pourraient être mesurés sur la fin du 13 ème programme de l'agence de l'eau.
		2026 : mettre à jour ou réaliser les AAC des captages dégradés et sensibles du territoire (3 autres captages)	30	2026-2027		
		Réaliser un bilan partagé des périodes de sécheresse (OSH)	0	2025-2030		
		2027-2030 : Continuer les études nécessaires dans le cadre du programme ressource et démarrer l'accompagnement de la filière agricole dans son changement de pratiques	350	2027-2030		

AR Prefecture

047-254702491-20250925-25_051_C-DE
Reçu le 29/09/2025
Publié le 29/09/2025

N°Mesures	Titres	Actions	Montant en K€	ANNEE	Indicateurs	Bénéfices sobriété
MESURE 1.1.8	METTRE EN PLACE UNE TARIFICATION INCITATIVE	Mettre en place des « villes pilotes » avec des compteurs intelligents	Intégrer dans mesure 1.1.4	Intégrer dans mesure 1.1.4	Mettre en place un suivi des consommations par usages et type de consommateurs	La généralisation des compteurs télérelevés et la tarification incitative ne seront mises en place qu'à l'horizon 2030-2031 lors de la négociation des nouveaux contrats de délégation de service public. Les bénéfices sont intégrés dans la mesure 1.1.4
		Etude de mise en place des compteurs intelligents sur l'ensemble du territoire et/ou les plus gros consommateurs	Intégrer dans mesure 1.1.4	Intégrer dans mesure 1.1.4	Réfléchir à une tarification incitative environnementale de l'eau	
1.2 SOBRIETE EAU : LA GESTION QUALITATIVE - PRESERVER LA QUALITE DE L'EAU ET REDUIRE LES POLLUTIONS						
MESURE 1.2.1	AMELIORER LA PERFORMANCE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT	Prioriser les travaux sur les stations d'épurations non conformes et suivre le programme d'actions	CF PPI ASSAINISSEMENT	CF PPI ASSAINISSEMENT	Suivi des coefficients de performances des systèmes d'assainissement selon le mode de calcul des redevances agence de l'eau	Il s'agit ici d'un travail de longue haleine dont les bénéfices ne se feront sentir que dans une dizaine d'années et qui permettra de maintenir la qualité de la ressource. Ainsi, les gains pourraient être mesurés sur la fin du 13 ème programme de l'agence de l'eau.
		Lancer des études : lancer des études de diagnostic et études de restructuration et extension des systèmes non conformes	CF PPI ASSAINISSEMENT	CF PPI ASSAINISSEMENT		
		Mettre en place un suivi des performances des stations d'épuration et des améliorations	CF PPI ASSAINISSEMENT	CF PPI ASSAINISSEMENT		
		Mettre en place une hypervision de l'ensemble des installations > 1000 EH	CF PPI ASSAINISSEMENT	CF PPI ASSAINISSEMENT		
		Réfléchir sur des traitements quaternaires sur les steps de plus de 10 000 EH	CF PPI ASSAINISSEMENT	CF PPI ASSAINISSEMENT		
MESURE 1.2.2	ENCOURAGER LES MESURES AGRI-ENVIRONNEMENTALES	2025 : intégrer le programme Re-Sources pour les 4 captages sensibles	Intégrer dans la mesure 1.1.7	Intégrer dans la mesure 1.1.7	Suivi du plan d'action	Il s'agit ici d'un travail de longue haleine dont les bénéfices ne se feront sentir que dans une dizaine d'années et qui permettra de maintenir la qualité de la ressource. Ainsi, les gains pourraient être mesurés sur la fin du 13 ème programme de l'agence de l'eau.
		2025 - 2026 : consulter des bureaux d'études pour mettre à jour ou réaliser les Aires d'Alimentation et de captages (AAC) dégradés et sensibles du territoire	Intégrer dans la mesure 1.1.7	Intégrer dans la mesure 1.1.7		
		2025-2026 : réaliser un diagnostic et une définition de la vulnérabilité	Intégrer dans la mesure 1.1.7	Intégrer dans la mesure 1.1.7		
		2027 à 2030 : un plan d'actions préventif proportionné à la problématique diagnostiquée sera mis en place	Intégrer dans la mesure 1.1.7	Intégrer dans la mesure 1.1.7		
		Mettre en place des Plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) d'ici juillet 2027 et travaux de mise en sécurité des ouvrages	150	2025-2030		
MESURE 1.2.3	ENCOURAGER LA REDUCTION DES POLLUTIONS INDUSTRIELLES	Mise à jour des Conventions Spéciales de Déversement (CSD) avec intégration de pénalités en cas de rejets non conformes	0	2025 -2030	Suivi des performances des station d'épuration mixtes	Il s'agit ici d'un travail de longue haleine dont les bénéfices ne se feront sentir que dans une dizaine d'années et qui permettra de maintenir la qualité de la ressource. Ainsi, les gains pourraient être mesurés sur la fin du 13 ^{ème} programme de l'agence de l'eau.
		Contrôle des analyses fournies par les industriels	0	2025 -2030	Mettre en place une fiche explicative pour les modalités de raccordements à un réseau collectif	
		Réunion de suivi en cas de non conformités	0	2025 -2030	Suivi des programmes RSDE	
MESURE 1.2.4	SUPPRIMER LES CANALISATIONS PRESENTANT UN RISQUE DE RELARGAGE DE « CVM »	Réduction du nombre de purges et des volumes de perte en eau	Intégrer dans la mesure 1.1.3	Nombre d'abonnés en restriction	Volume supprimé de purges	Intégrer dans les mesures 1.1.7
		Suppression des purges	Intégrer dans la mesure 1.1.3	Nombre de purges Volume d'eau perdue par les purges « CVM »		
2. SOBRIÉTÉ ENERGÉTIQUE						
MESURE 2.1	REDUIRE LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES	Mise en place de système d'intelligence artificielle sur les sites « gros consommateurs » des territoires en régie afin d'avoir un pilotage plus fin des installations en termes énergétiques	Intégrer dans mesure 1.1.4	Intégrer dans mesure 1.1.5	Suivi des consommations énergétiques	L'objectif global du syndicat est de réduire de 5% la consommation énergétique du territoire
		Equiper les pompages de variateur de vitesse et de système IA de contrôle et régulation des consommations	en cours de chiffrage	2025 -2030		
		L'objectif est une réduction de 15 à 20% des consommations de ces sites		2027 -2030		
		Déployer ces systèmes sur les territoires en Délégation de Service Public				
MESURE 2.2	REDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DES INSTALLATIONS	2025 : Etude sur la mise en place de système d'autoconsommation sur les sites « gros consommateurs » des territoires en régie	en cours de chiffrage	2025 -2030	Suivi des consommations énergétiques et des coûts énergétiques associés	L'objectif global du syndicat est de réduire de 5% la consommation énergétique du territoire
		2026 : Etude sur la mise en place de système d'autoconsommation sur les sites « gros consommateurs » des territoires en délégation de services publics		2025 -2030		
				2026-2030 : développement de la mise en place de l'autoconsommation sur les steps >10 000 EH		
TOTAL VOLET EAU	TOTAL VOLET EAU SUR 6 ANS	Soit en K€ sur 6 ans	92 240	SOIT UN GAIN ESTIME SUR LA RESSOURCE EN M³ SUR 6 ANS DE		2 650 000
TOTAL VOLET EAU	TOTAL VOLET EAU ESTIME / AN	Soit en K€ par an	15 373	Soit en gain m³ estimé par an de		441 667
TOTAL EAU DURABLE47	TOTAL PROGRAMME EAUDURABLE47 SUR 6 ANS	Soit en K€ sur 6 ans	92 240	SOIT UN GAIN ESTIMEE SUR LA RESSOURCE EN M3 SUR 6 ANS DE		2 650 000
TOTAL EAUDURABLE47	TOTAL PROGRAMME EAUDURABLE47 ESTIME / AN	Soit en K€ par an	15 373		Soit en gain m3 estimé par an de	441 667